



RENCONTRE NATIONALE SUR LE BIA . 10 NOVEMBRE 2015



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



François Bacon

IA-IPR Académie de Lille



**RENCONTRE NATIONALE
SUR LE BIA . 10 NOVEMBRE 2015**



L'organisation générale autour du BIA et Processus de pilotage des examens du BIA et du CAEA



RENCONTRE NATIONALE SUR LE BIA . 10 NOVEMBRE 2015

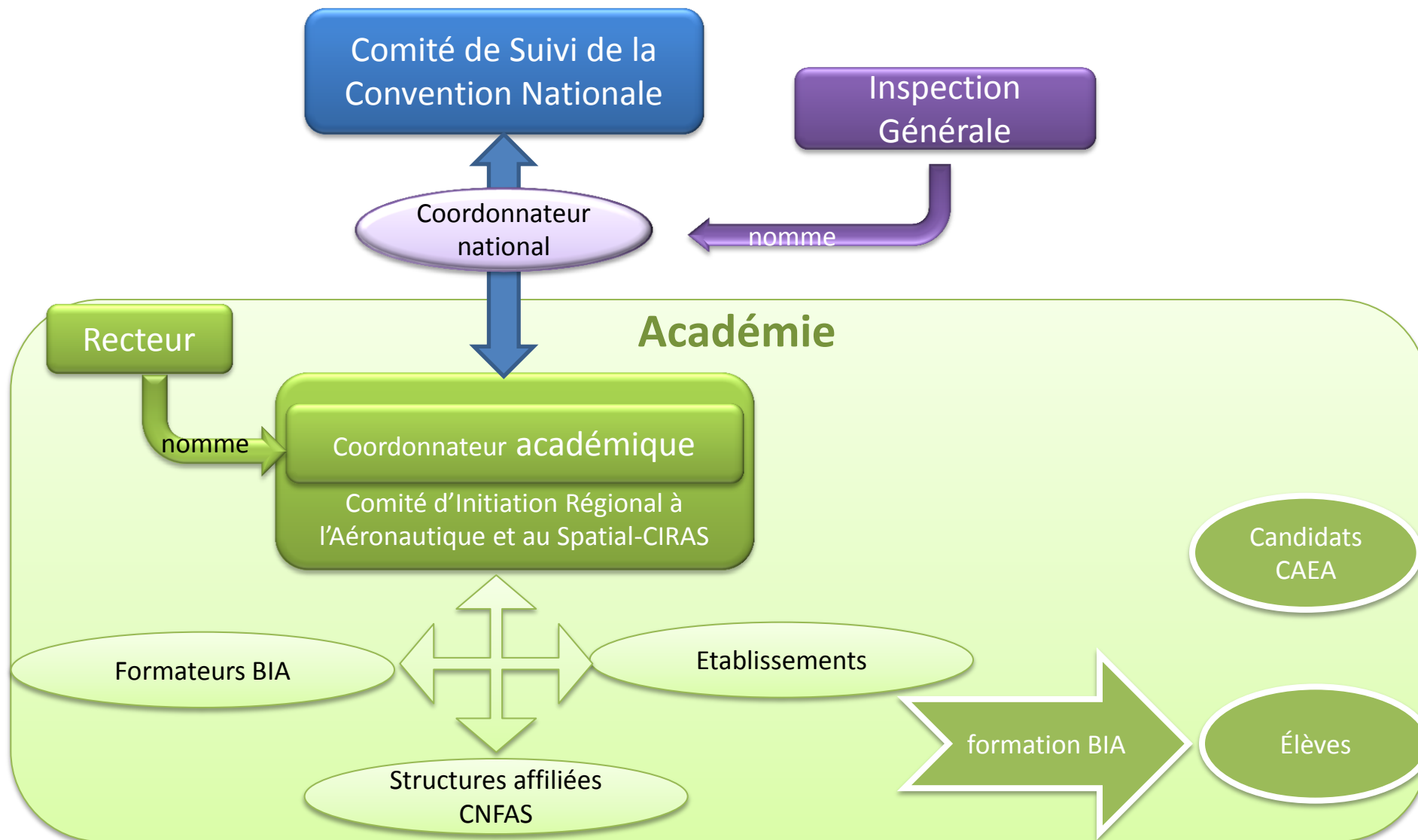


Une nouvelle convention pour une nouvelle organisation



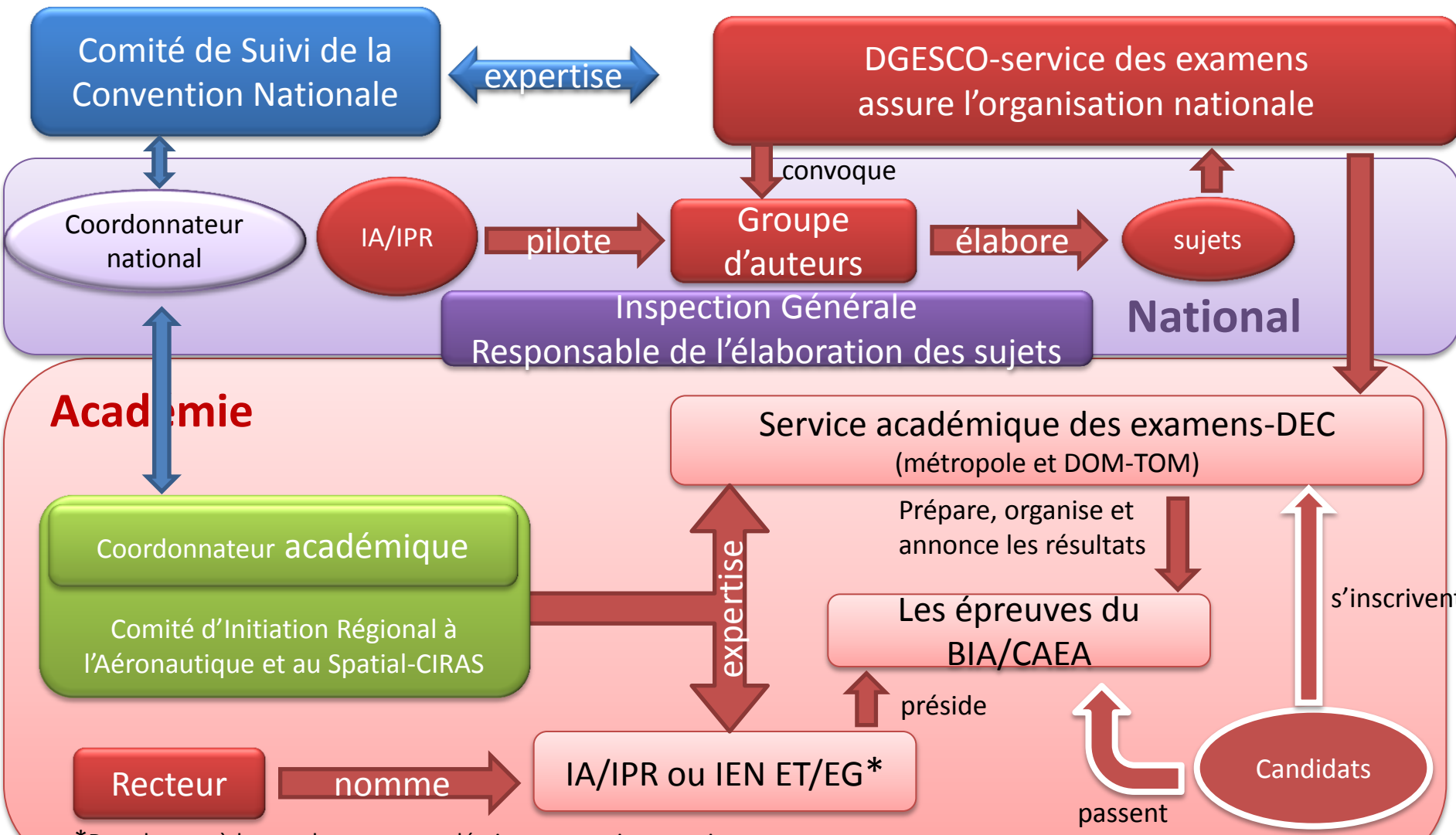
La convention nationale relative à l'initiation à la culture des sciences et techniques aéronautiques et spatiales **signée le 18 Mai 2015** entre le MENESR, le MEDDE et le CNFAS parue au **BO n°26 du 25 juin 2015** définit un nouveau schéma de pilotage des formations au BIA et CAEA et d'organisation des examens .

Schéma de la nouvelle organisation





Processus de pilotage des examens du BIA et du CAEA



* Dans le cas où le coordonnateur académique ne serait pas un inspecteur



RENCONTRE NATIONALE SUR LE BIA . 10 NOVEMBRE 2015



L'examen du BIA

- Les services académiques désignent les centres d'examen.
- Le jury de délibération de l'examen du BIA est constitué **uniquement** de professeurs du MENESR titulaire du CAEA. Ces derniers participent également aux corrections.
- La commission de correction de l'épreuve peut être complétée par des personnes qualifiées non membres du MENESR.
- Les présidences de correction et de délibération de l'épreuve sont assurées par l'inspecteur désigné par le Recteur de l'académie.
- Les copies sont corrigées sous couvert de **l'anonymat**;



L'évaluation de l'épreuve orale du CAEA (première partie)

Les compétences et connaissances scientifiques et technologiques ayant été validées lors de l'épreuve d'amissibilité, cette épreuve vise :

- à évaluer les capacités de communication, et les aptitudes pédagogiques (première partie), exemple de construction d'une activité, déclinaison des objectifs, organisation mise en œuvre,

Partie 1: Présentation d'une séance d'enseignement									
Compétences évaluées	Indicateurs de performance	Evaluation	0	1	2	3	Poids du critère		
1 - Etre capable de communiquer									
	La présentation orale est claire et précise				X		→		40%
	L'usage des moyens de présentation est maîtrisé et adapté			X			→		30%
	La présentation écrite est claire et de qualité (orthographe, respect du cahier des charges...)				X		→		30%
2 - Construire une activité pédagogique									
	La problématique à traiter est clairement identifiée et bien présentée				X		→		15%
	L'activité proposée est conforme au programme			X			→		20%
	La description de l'activité choisie est suffisamment explicite et compréhensible				X		→		15%
	La démarche pédagogique préconisée est pertinente et adaptée au public visé					X	→		20%
	Les acquis et les besoins des élèves sont identifiés				X		→		15%
	La nature des documents transmis aux élèves est détaillée			X			→		15%
							Note calculée de la partie 1	11,9 / 20,0	



RENCONTRE NATIONALE SUR LE BIA . 10 NOVEMBRE 2015



L'évaluation de l'épreuve orale du CAEA (Seconde partie)

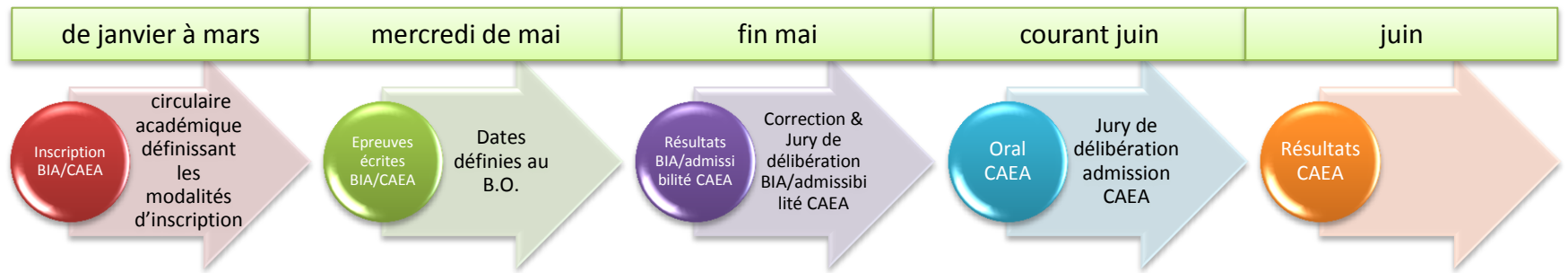


- à évaluer la capacité du candidat à se représenter la diversité des conditions d'exercice et les obligations incombant à un enseignant responsable de la formation préparant au BIA (seconde partie), constitution et rôle de l'équipe éducative, responsabilités lors des déplacements scolaires...

Partie 2: Entretien					
3 - Connaître le système éducatif					
Les rôles respectifs des différents acteurs de l'institution sont appréhendés (établissement et hors établissement)				X	→ [Bar chart]
Les principales instances d'un établissement sont connues		X			→ [Bar chart]
le cadre réglementaire des responsabilités scolaire est connu (gestion des absences, autorisation parentales, convention,...)			X		→ [Bar chart]
Les valeurs de la République sont bien appréhendées (laïcité, réserve, positionnement, droit et devoir...)			X		→ [Bar chart]
4 - Organiser son enseignement sur l'année					
La situation de l'activité dans la progression de l'année est effective			X		→ [Bar chart]
Les modalités d'évaluation sont appréhendées		X			→ [Bar chart]
L'argumentation orale développée est cohérente		X			→ [Bar chart]
Les réponses aux questions du jury sont pertinentes			X		→ [Bar chart]
Note calculée de la partie 2 :				11,7 / 20,0	
Note totale brute				11,8 / 20,0	
Note finale attribuée par le jury				/20	



L'organisation temporelle des épreuves



Titre dérogatoire à l'admissibilité CAEA à transmettre lors de l'inscription

Délai minimum à respecter pour permettre les convocations des candidats admissibles au CAEA (conseillé 10 jours)

Période d'admissibilité CAEA à préciser aux candidats lors de l'inscription